

Là où je vis, j'agis !

Réunion du mardi 26 septembre 2017 Compte-rendu

La maison de quartier du Marranel a accueilli la cinquième réunion des conseils de quartier du Marranel – le Roc et de Jarlard – le Peyroulié regroupés en session de travail commune.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Stéphanie Guiraud-Chaumeil, maire d'Albi
Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux commerces et à la démocratie participative,
Anne-Marie Niéto, conseillère municipale déléguée au quartier Marranel – Le Roc,
Steve Jackson, conseiller municipal délégué au quartier Jarlard – Le Peyroulié,
Jean-Christophe Delaunay, conseiller municipal délégué aux affaires sociales.

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Etaient présents :

André BEX
Françoise BLANC
Max BLANC
Gérard BRASSEUR
Noël CADOURAT
Marcel CONDOMINES
Alain ESPINASSE
Raymond GIRARD
Michel HOLMIERE
Monique LEGROS
Juan NIETO
Colette PAUZIES
Evelyne PALAFFRE
Mauricette RABAL
Christine RICHARD
Anne-Marie ROLS
Robert ROUVELLAT
Eliane SABATIER
Régine SABATIER

Christiane CAMUT
Michèle FOURNIE
Marie PINOSA
Florence PUECH
Monique RETOURNAT
Christiane ROMERO
Suzy THERY
Brigitte VANOLI

Etaient excusés :

Elodie NADJAR, élue de l'opposition
Dominique MAS, élue de l'opposition

Jean-Luc ALVERNHE
Didier CAUSSE
Elodie CLAVERIE
Sylvain CRINDAL
Ghislaine FERRAN
Christian RICHARD
Guy ROSSIGNOL
Gisèle ROSSIGNOL
Martine SOURNAC
Jacqueline TABES

Jean-Marc BERLOU
Marie-José BERNOU
Stéphane CABROL
Claude CAMUT
Gisèle FABIE-GAYRAUD
René-Jean FABRE
Isabelle FRAYSSE
Maurice LAUZIN
Georges MASSON
Denise MORO
Louis MORO
Jennifer RENAUDIN
Laurence RIVIERE
Béatrice VALETTE
Myriam VERDU

Animée par Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux solidarités et à la démocratie participative, Anne-Marie Niéto, conseillère municipale déléguée au quartier du Marranel – le Roc, et Steve Jackson, conseiller municipal délégué au quartier de Jarlard – Le Peyroulié, cette réunion de travail était l'occasion de faire le point sur les sujets d'actualité du grand secteur Marranel-Le Roc / Jarlard-le Peyroulié.

Actualité des conseils de quartier et informations générales

En introduction, Laurence Pujol souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers et rappelle l'esprit et les principes de fonctionnement des conseils de quartier.

Dans la continuité des réunions précédentes, elle précise que du fait des sujets communs aux deux quartiers, le travail en session regroupée des deux conseils de quartier se poursuit lors de cette 5ème série.

Laurence Pujol revient sur l'organisation des deux rendez-vous thématiques proposés les 13 mai et 24 juin derniers à l'ensemble des conseillers de quartier albigeois, respectivement sur les thèmes « attractivité / promotion territoriale » et « espaces naturels et agriculture urbaine ». Ces rendez-vous qui ont remporté un vif succès (environ 100 participants) ont ainsi permis d'évoquer des sujets transversaux aux différents quartiers intéressant les Albigeois.

Elle évoque également la nécessité pour les conseillers de communiquer au service Vie des Quartiers, Citoyenneté, Jeunesse, leur adresses électroniques dans le cadre de la modernisation des démarches de démocratie participative. En effet, l'équipe municipale souhaite pouvoir partager en temps réel des informations sur la vie municipale et l'actualité des 12 quartiers avec les conseillers (informations travaux, animations, ...).

Le directeur du service « Patrimoine végétal et environnement » de la Ville d'Albi présente ensuite l'organisation de tontes différenciées des espaces verts de la ville en réponse aux questions exprimées durant l'été par plusieurs habitants :

Il explique que sur certains espaces publics, dont la plaine de la Mouline ou la base de loisirs de Pratgraussals, les prairies ne sont que partiellement fauchées... cette pratique est un choix de gestion. Le fauchage tardif est une technique qui permet de préserver la richesse spécifique du milieu et d'accroître sa biodiversité. La période de fauche, retardée à la fin de l'été permet la pleine expression des potentialités du milieu, que ce soit la faune ou la flore. La fauche tardive qui est intéressante du point de vue paysager, offre une ambiance agréable, colorée et vivante en plus de favoriser une multitude d'insectes, d'oiseaux et de micromammifères associés à cette flore. En effet, en laissant la nature se développer à son grès, les herbes et les fleurs sauvages pousser plus librement, de nombreux insectes devenus rares, comme les papillons ou les abeilles, font leur retour ce qui attire naturellement les prédateurs que sont les oiseaux. Ces derniers trouvent de plus dans ces zones sauvages un refuge idéal. La chaîne alimentaire est ainsi restaurée et la nature reprend ses droits.

Il rappelle également que la gestion différenciée consiste à soigner et entretenir de manière plus ou moins régulière les espaces verts, en fonction de l'utilisation qui en est faite. Les endroits très fréquentés par le public, comme les parcs et jardins, bénéficient d'une attention toute particulière pour le plaisir et le confort de tous tandis que les espaces plus « sauvages » ou plus retirés, comme l'échappée verte sont volontairement moins entretenus (sans négliger la sécurité et le confort des promeneurs), la priorité étant ici accordée à la flore et, par voie de conséquence, à la faune.

Laurence Pujol reprend la parole pour répondre aux préoccupations exprimées durant l'été au sujet de la présence du moustique tigre sur le territoire albigeois.

Elle explique qu'en Occitanie, une surveillance du moustique tigre est mise en place chaque année par l'Agence régionale de Santé du 1er mai au 30 novembre conformément au plan d'anti-dissémination de la dengue et du chikungunya.

Elle informe les conseillers qu'Albi est sous surveillance et que ce dispositif repose sur :

- La surveillance des populations de moustiques (surveillance entomologique),
- La surveillance des cas humains (surveillance épidémiologique) basée sur un système de signalement accéléré à l'Agence régionale de santé (ARS) des cas suspects de dengue, de chikungunya et de Zika.

Le moustique se développe en quatre étapes : œuf, larve, nymphe et adulte. Les larves de moustiques ont besoin d'eau stagnante pour se développer. De plus, tous les moustiques n'occupent pas la même niche écologique. Le moustique « tigre » est fortement affilié à l'homme et il vit au plus près de chez nous car il se déplace peu.

Le moustique qui vous pique est né chez vous et qu'il se développe dans de petites quantités d'eau : des soucoupes de pots de fleurs, des vases et tout récipient contenant de l'eau.

Laurence Pujol rappelle donc que pour éliminer les larves de moustiques il faut :

- Supprimer les endroits où l'eau peut stagner (petits débris, pneus usagés, encombrants ou déchets verts)
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement gouttières, regards, caniveaux et drainages.
- Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu : bidons d'eau, citernes, bassins, ...
- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.

Elle informe les conseillers que des campagnes annuelles de démoustication sont effectuées annuellement sur le domaine public par une entreprise mandatée par la C2A pour assurer un traitement anti-larvaire sur les avaloirs et les égouts.

Si recrudescence locale, ne pas hésiter à se rapprocher du service hygiène de la C2A (<http://www.grand-albigeois.fr/236-hygiene-et-sante-publique.htm>; 05 63 76 05 97).

Elle explique également que La C2A n'ayant plus la possibilité de pulvériser sur les végétations afin d'éliminer le moustique adulte, le département et la préfecture, habilités à le faire, peuvent intervenir si des signalements sont recensés. Aussi, elle invite les conseillers à signaler leur présence sur www.signalement-moustique.fr

Dans un autre registre, Laurence Pujol annonce que la Ville a lancé un nouveau service du WIFI gratuit à destination des Albigeois et des visiteurs sur 2 zones : le jardin national et la place Sainte-Cécile. Il fonctionne tous les jours de 7h à 23h grâce aux deux bornes relais installées sur ces sites.

Elle évoque enfin le calendrier prévisionnel des démarches de démocratie participative en 2018 et spécifie que plusieurs rendez-vous ponctueront l'année :

- la 6ème vague de conseils de quartier au printemps
- 5 réunions publiques par grands secteurs à l'automne
- possibilité de rendez-vous thématiques complémentaires pour les conseillers de quartier (à définir).

Actualité des quartiers Marranel-le Roc et Jarlard-Peyroulié

Concernant l'actualité des deux quartiers, Steve Jackson et Anne-Marie Niéto font le point sur les permanences de services publics de proximité :

- Minibus : à ce jour une vingtaine de personnes (entre mai et mi -septembre 2017) ont pu bénéficier des services délivrés par le minibus dans le quartier (au Peyret chaque 1^{er} mercredi du mois au carrefour du chemin Ste Blaise / Ch de Peyret / Ch Mas de Peyret et au Peyroulié chaque 2nd mercredi du mois, au carrefour du Ch Mas de Peyroulié / Ch de Cambon.)
- Maisons de quartier : permanence chaque jeudi matin matin depuis avril 2017. 116 usagers reçus et 146 demandes traitées entre avril et juillet 2017. Cette permanence propose divers services : espace de convivialité, CNI passeport, élection, tri sélectif, recueil des demandes de vie quotidienne, demandes associations, aide aux démarches administratives...

Ces permanences de services publics complètent les permanences de proximité des deux élus délégués. Ils rappellent également les travaux réalisés récemment ou en cours de réalisation dans les quartiers:

- Rue du Marranel (entre le chemin du Souquallou et la rue Mas de Borie) > de mai à la fin de l'année, a lieu la poursuite de la mise en profil de la chaussée et des trottoirs, la mise en place de l'éclairage public ainsi que le busage du fossé existant. Coût total : 329 700 euros
- Chemin Hameau Mas de Bories : réfection de la chaussée par un revêtement partiel en enduits superficiels (réfection ponctuelle).

En réponse aux questions évoquées lors du précédent conseil de quartier, il est indiqué que :

- Les possibilités d'aménagement du bassin de rétention rue Satgé seront examinées lors de la prochaine vague des conseils de quartier au printemps 2018.
- La liaison et l'éclairage entre le parking de la Milliassole et la maison de quartier > passage piéton (en diagonale) sera prochainement tracé entre le ponton qui mène au parc de la Maison de Quartier et le Parking de la Milliassole.

Enfin, Laurence Pujol conclue en indiquant qu'une micro crèche « crèche babylone » sur la technopole ouvrira en milieu d'année 2018. Elle pourra accueillir une dizaine d'enfants et permettra la création de 4 emplois.

Un travail de réflexion par groupe

Laurence Pujol rappelle que deux groupes de travail thématiques sont proposés pour cette réunion :

- Animation et dynamisation sociale
- Aménagements de proximité et espaces naturels

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges.

L'état des réflexions du conseil de quartier



L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.

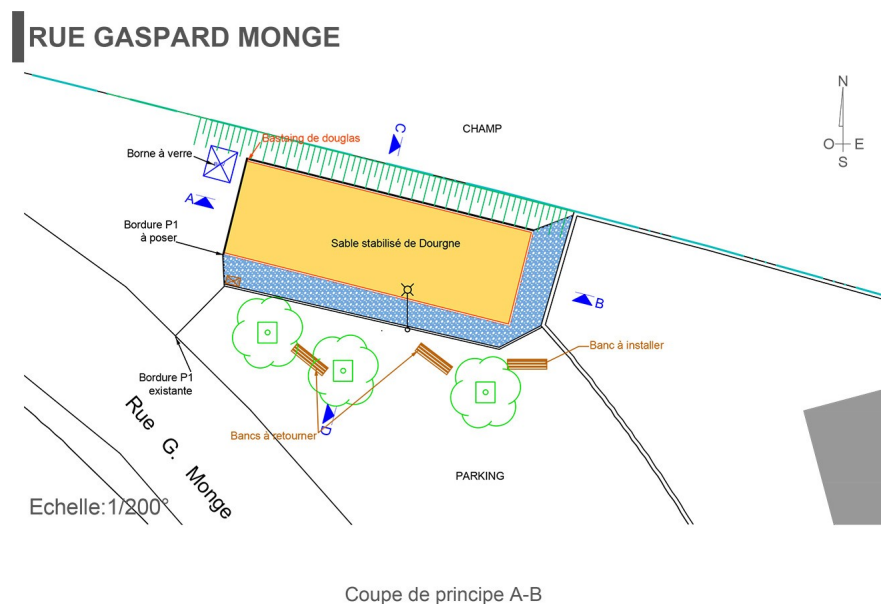
Au cours de ces échanges, les conseillers ont souhaité savoir si d'autres villes avaient recours au même procédé. Il a été répondu que ce concept de « l'animal dans la ville » se développe en effet sur des villes comme Nantes, Angers, Cugnaux, Paris...

Enfin, un conseiller a demandé pourquoi la brebis a été choisie plutôt que la chèvre pour l'entretien de ces espaces.

Il a été répondu que la brebis était davantage un animal de pâturage que la chèvre qui préfère les lieux escarpés.

Projet du terrain de boules rue Gaspard Monge>>>>>>>

Il est présenté aux conseillers le projet d'aménagement du terrain de boules rue Gaspard Monge.



Ce projet reçoit un avis favorable de la part des conseillers qui émettent toutefois des suggestions.

Ils demandent à ce que davantage d'arbres soient plantés afin que le terrain soit ombragé l'été. Des arbres devraient être plantés au printemps.

Une information préalable des proches riverains apparaît également souhaitable avant d'entreprendre les travaux.

Exemple de déclinaisons du visuel de communication selon le quartier et le type musical retenu.



Visuel du flyer de la manifestation «Sur un air de Flamenco » quartier Madeleine 2015

Les participants considèrent que cette proposition pourrait trouver un écho favorable dans le quartier et permettrait éventuellement de rapprocher les dynamiques associatives et les publics du Marranel, du Peyret, de Jarlard et du Peyroulié. Néanmoins, une difficulté reste prédominante : l'étendue géographique du quartier qui pose la question du lieu où la manifestation envisagée pourrait se tenir.

Pour pouvoir fédérer et aller au devant de tous les publics dans une dimension de proximité, l'idéal serait de décliner le projet en plusieurs sous-animation réparties sur différents lieux du grand quartier Marranel-Roc-Jarlard-Peyroulié. Considérant que le groupe de travail compte uniquement des conseillers habitant le secteur du Marranel, il est convenu de circonscrire la réflexion à ce secteur pour 2018, afin de l'expérimenter et pouvoir envisager d'autres développements avec les autres sous-secteurs ultérieurement.

Les conseillers souhaitent profiter de cette proposition d'animation pour faire connaître certains espaces publics du quartier que les habitants ne s'approprient pas et aller à la rencontre des familles des nouveaux lotissements.

Le parc du bassin de rétention du Marranel apparaît comme un site intéressant dans cette optique comme cela avait été précédemment évoqué lors des réunions précédentes du conseil de quartier.

Les conseillers souhaitent privilégier une approche simple, ne nécessitant pas de contraintes trop lourdes en terme d'organisation. L'idée d'un « **apéro-concert** » en plein air est privilégiée, avec buvette et mais sans repas car trop contraignant à organiser.

Le lieu pressenti : parc du bassin de rétention, rue du Marranel. Les conditions d'utilisation de l'espace et d'installation de la manifestation devront être précisément examinées en lien avec le service parcs et jardins, gestionnaire du site.

Contraintes à prendre en considération : les conditions de stationnement des véhicules à proximité du site le jour J.

**Visuel du flyer de la manifestation «Sur un air d'Accordéon »
quartier Ouest 2016**



La date / les horaires : les conseillers considèrent opportun de s'appuyer sur la période de rentrée scolaire plutôt creuse en terme d'animation. Mutualiser les efforts sur le week-end des portes ouvertes des maisons de quartier permettrait de créer un effet d'entraînement entre les deux animations et de ne mobiliser les énergies des bénévoles et volontaires que sur un seul week-end. Le **samedi 8 septembre**, en fin d'après-midi et début de soirée est ainsi pressenti.

Le contenu / le thème musical :

Les conseillers proposent d'axer la manifestation sur le registre des musiques latines (salsa, cumbia, batchata...) qui portent un message festif et joyeux, s'adressent à tous et trouvent leur public dans toutes les générations...

L'intitulé de la manifestation devra être affiné : « **Sur un air de Salsa, sur un air latino...** ». Prestation musicale, initiations et démonstrations de danses pourraient être proposées.

Cette thématique musicale permettrait également de rendre la manifestation attractive et de faire venir des gens extérieurs au quartier.

Des partenariats pourront être recherchés avec les associations accueillies à la maison de quartier pour construire le projet.

Animations complémentaires :

Si le projet souhaite s'adresser aux familles, des animations et jeux pour les enfants devront être envisagées.

Il est convenu d'organiser des réunions de travail spécifiques sur ce projet d'animation auxquelles seront conviés les conseillers de quartier intéressés et les associations.

Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi :

www.mairie-albi.fr

Renseignements :

Direction Vie des Quartiers – Citoyenneté - Jeunesse
Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 11 23

conseilsdequartier@mairie-albi.fr